

## COMPTE RENDU D'AFFICHAGE

### CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2015

Direction de la Citoyenneté, du suivi juridique  
et des marchés publics  
Dossier suivi par Mme Dominique HAUDIQUET  
Responsable du service du conseil municipal  
☎ 02 47 88 11 02 – Fax : 02 47 42 29 82  
Courriel : conseilmunicipal@fondettes.fr

Fondettes, le 26 novembre 2015

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2015  
Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 28  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de conseillers présents à compter de la question n°5 : 29  
Nombre de pouvoirs à compter de la question n°5 : 4

L'an deux mille quinze, le vingt cinq novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric de OLIVEIRA.

**Étaient présents:** Cédric de OLIVEIRA, Catherine PARDILLOS, Jean-Paul LAUNAY, Nathalie LECLERCQ, François PILLOT, Dominique SARDOU, Hervé CHAPUIS, Mathilde COLLIN, Sylvain DEBEURE, Philippe BOURLIER, Yves PARINGAUX, Jean-Maurice GUEIT, Michel PASQUIER, Nicole BELLANGER, Virginie AUBRIOT-VERRYDEN, Christophe GARNIER, Anne JUILLET, David BRAULT, Benoît SAVARY, Maryline ZUCARO, Laétitia DAVID, Anne MONNEAU, Agnès GALLIER, Philippe LACROIX, Philippe DUBOIS, Luce TROUBAT à partir de la question n°5, Yanne BENOIST, Christine RENIER, Joël AGEORGES.

**Représentés par pouvoir :** Martine ABOT a donné pouvoir à Catherine PARDILLOS, Bruno MARTEL a donné pouvoir à Hervé CHAPUIS, Camille LECUIT a donné pouvoir à Laétitia DAVID, Luce TROUBAT a donné pouvoir à Philippe LACROIX, Gérard GARRIDO a donné pouvoir à Christine RENIER.

**Secrétaires de séance :** Sylvain DEBEURE et Christine RENIER

#### Session ordinaire

-----  
Le Conseil municipal rend hommage aux victimes des attentats sur le sol de France.

Monsieur le Maire ouvre la séance : "Cher collègues, notre Nation vit actuellement des heures difficiles, nous sommes tous choqués et marqués par les terribles événements de Paris. Nos pensées vont à nos compatriotes meurtris et endeuillés. Je vous propose d'observer une minute de silence en mémoire des victimes des attentats, je vous remercie".

L'Assemblée observe une minute de silence.

---

#### Hôtel de ville

## ● Donner acte des décisions du Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire, conformément à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

DATE de l'acte	N°	SERVICE ET OBJET DE LA DECISION	Coût HT ou (*) forfait tout compris																								
08/10/15	113	<b>Marchés publics</b> - Marché de vérification des appareils portatifs de lutte contre l'incendie (extincteurs), des robinets d'incendie armés (R.I.A.) et des trappes de désenfumage avec Sarl RISK PARTENAIRE de Ambillou	mini. 1 000,00 € maxi. 10 000,00 €																								
12/10/15	117	<b>Marchés publics</b> - Marché pour la réfection du mur de squash de l'espace municipal de la Choisille avec ABS squash de Novy Jicin - République Tchèque	15 700,00 €																								
19/10/15	118	<b>Marchés publics</b> - Avenant au marché d'entretien et de dépannage des installations de cuisson et installations frigorifiques des cuisines des bâtiments communaux avec Axima Réfrigération de Notre-Dame-d'Oé pour modification de formule de révision des prix erronée	-																								
13/10/15	119	<p><b>Marchés publics</b> - Avenants au marché de réaménagement partiel du Centre Culturel de l'Aubrière : mise en conformité et modifications, soit une plus value totale de 1,21 % (A*)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>LOT</th> <th>Entreprise</th> <th>Montant HT en €</th> <th>Montant TTC en €</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1/ Démolition maçonnerie</td> <td>Entreprise CAZY de Rochecorbon</td> <td>- 514,37</td> <td>- 617,24</td> </tr> <tr> <td>3/ Menuiserie agencement</td> <td>Sarl ABIE de Chinon</td> <td>+ 402,07</td> <td>+ 482,48</td> </tr> <tr> <td>5/ Electricité</td> <td>Sarl NOUVEL de Fondettes</td> <td>+ 932,40</td> <td>+ 1 118,88</td> </tr> <tr> <td>6/ Doublage Cloisons - plafonds</td> <td>Sté MV aménagement de Tours</td> <td>- 655,65</td> <td>- 786,78</td> </tr> <tr> <td>9/ Peinture revêtements</td> <td>Sté FREHEL de Tours</td> <td>- 1 015,35</td> <td>- 1 218,42</td> </tr> </tbody> </table>	LOT	Entreprise	Montant HT en €	Montant TTC en €	1/ Démolition maçonnerie	Entreprise CAZY de Rochecorbon	- 514,37	- 617,24	3/ Menuiserie agencement	Sarl ABIE de Chinon	+ 402,07	+ 482,48	5/ Electricité	Sarl NOUVEL de Fondettes	+ 932,40	+ 1 118,88	6/ Doublage Cloisons - plafonds	Sté MV aménagement de Tours	- 655,65	- 786,78	9/ Peinture revêtements	Sté FREHEL de Tours	- 1 015,35	- 1 218,42	(A*)
LOT	Entreprise	Montant HT en €	Montant TTC en €																								
1/ Démolition maçonnerie	Entreprise CAZY de Rochecorbon	- 514,37	- 617,24																								
3/ Menuiserie agencement	Sarl ABIE de Chinon	+ 402,07	+ 482,48																								
5/ Electricité	Sarl NOUVEL de Fondettes	+ 932,40	+ 1 118,88																								
6/ Doublage Cloisons - plafonds	Sté MV aménagement de Tours	- 655,65	- 786,78																								
9/ Peinture revêtements	Sté FREHEL de Tours	- 1 015,35	- 1 218,42																								
19/10/15	124	<p><b>Finances</b> - Marché de prestation de service pour une mission d'audit et de conseil en ingénierie fiscale avec la société CTR de Saint-Cloud (92) (étude/taxe locale sur la publicité)</p> <p>(B*) Rémunération à hauteur de 25 % sur les recettes supplémentaires générées au profit de la Ville</p>	(B*)																								
15/10/15	121	<b>Informatique</b> - Contrat de service du logiciel Concerto et Mobilité Opus en mode Hébergé avec la société ARPEGE de Saint-Sébastien-sur-Loire (petite-enfance)	1 727,23 €																								
15/10/15	122	<p><b>Informatique</b> - Contrat de service de communication par SMS via Web services avec la société ORANGE titulaire du marché de télécommunication de la Ville (site internet)</p> <p>(1) mise en service (2) + forfait mensuel</p>	(1) 500,00 € (2) 50,00 €																								
15/10/15	123	<b>Informatique</b> - Contrat de service de paiement en ligne avec la société PAYZEN de Labège (31) (site internet)	178,80 €																								
26/10/15	127	<b>Marchés publics</b> - Marché de création d'une plate-forme de skatepark	-																								

		Lot	Entreprise	Montant HT en €	Montant TTC en €	
		1 - Terrassement Gros oeuvre	VERNAT TP LOCHES	22 049,50	26 459,40	
		2 - Fourniture, pose de clôture, portillon, panneau d'information	Créa'Vert FONDETTES	14 021,75	16 826,10	
27/10/15	129	<b>Marchés publics</b> - Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement paysager des espaces verts avenue du Moulin à Vent, rue alphonse Daudet et rue François Rabelais devant le gymnase et le collège avec le Cabinet KYRIAKOS de Ligueil				2 780 €
		<b>Cimetière</b> - Concessions de terrains dans le cimetière du cœur de ville				
		<b>Dates</b>	<b>N°</b>	<b>Emplacement</b>	<b>Type</b>	<b>Montant d'encaisse</b>
		12/10/15	118	ZB D21	familiale 30 ans	288,51 €
		09/10/15	114	ZB D20	collective 50 ans	579,68 €
		09/10/15	115	Y G17	collective 15 ans	11136 €
		09/10/15	116	S D03	renouvellement 15 ans	111,36 €
		16/10/15	120	YG 18	individuelle 15 ans	111,36 €
		21/10/15	126	Cavurne 33	familiale 50 ans	289,78 €
		28/10/15	130	E G-36	renouvellement 30 ans	288,51 €
		28/10/15	131	C 10	columbarium 30 ans	353,20 €
		02/11/15	134	ZA G01	familiale 15 ans	111,36 €

## 1. DL20151125M01 - Finances locales - Requalification de l'espace public en cœur historique - Autorisation de programme et crédits de paiement - Constitution d'une commission d'audition pour le choix de la maîtrise d'œuvre du projet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 7 voix contre (groupes Réuni(e)s Pour Fondettes et Agir Pour Fondettes) adopte l'autorisation de programme et les crédits de paiement pour la requalification de l'espace public en cœur historique.

### Projet

La Municipalité prévoit la restructuration de l'espace public en cœur historique, et notamment :

- la réorganisation du stationnement avec la création de places de stationnement supplémentaires
- la mise en valeur des équipements existants et futurs, via la réalisation d'un aménagement global,
- la structuration de l'espace et la création d'espaces dédiés :
  - parc animalier au sein d'un jardin botanique
  - jardin du Centre culturel de l'Aubrière
  - jardin de la maison de la jeunesse

## Répartition pluriannuelle TTC

DEPENSES		RECETTES	
<b>ANNÉE 2015</b>			
Maîtrise d'oeuvre	23 520,00 €	Participation de la Ville	23 520,00 €
<b>Sous-total TTC 2015</b>	<b>23 520,00 €</b>	<b>Sous-total TTC 2015</b>	<b>23 520,00 €</b>
<b>ANNEE 2016</b>			
Solde maîtrise d'oeuvre	27 840,00 €	Tour(s)plus  Participation de la Ville	146 300,00 €  283 700,00 €
OPC	10 272,00 €		
Etudes de sol	12 000,00 €		
Géomètre	6 000,00 €		
Coordination SPS	4 108,80 €		
Contrôle technique	5 136,00 €		
Concours	3 286,80 €		
Travaux	361 356,40 €		
<b>Sous-total TTC 2016</b>	<b>430 000,00 €</b>	<b>Sous-total TTC 2016</b>	<b>430 000,00 €</b>
<b>ANNEE 2017</b>			
Travaux	198 467,60 €	Tour(s)plus	149 200,00 €
Assurance dommage-ouvrage	7 704,00 €	Département	77 280,00 €
Aléas	20 308,40 €		
<b>Sous-total TTC 2017</b>	<b>226 480,00 €</b>	<b>Sous-total TTC 2017</b>	<b>226 480,00 €</b>
<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>680 000,00 €</b>	<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>680 000,00 €</b>

Les crédits 2015 seront prélevés sur le budget principal de l'exercice en cours.

Une commission d'audition qui participera à la désignation du lauréat parmi les candidats retenus, est constituée en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre. Sont désignés :

- Cédric de OLIVEIRA , Président de la Commission,
- Jean-Paul LAUNAY, Adjoint délégué à l'aménagement urbain et aux RH,
- François PILLOT, Adjoint délégué à la voirie, au cadre de vie et à l'économie verte,
- Laetitia DAVID, conseillère municipale de la majorité,
- Virginie AUBRIOT-VERRYDEN, conseillère municipale de la majorité,
- Philippe DUBOIS, conseiller municipal du groupe Réuni(e)s Pour Fondettes,
- Christine RENIER, conseillère municipale du groupe Agir Pour Fondettes,
- Le Directeur général des services
- La Directrice de l'aménagement urbain
- Le Représentant du Bureau URBAN'ISM
- Le Représentant du Bureau ASCISTE

## 2. DL20151125M02 - Finances locales - Autorisation de programme et crédits de paiement pour la construction de vestiaires sur le stade du Moulin-à-Vent

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte l'autorisation de programme et les crédits de paiement pour la construction de vestiaires sur le stade du Moulin-à-Vent. Les crédits 2015 seront prélevés sur le budget principal de l'exercice en cours.

### Projet

Le projet de construction de vestiaires au stade du Moulin à vent prévoit le remplacement des équipements vétustes actuels. Le nouveau bâtiment sera commun à la section football et à la section athlétisme et ouvert aux autres associations. Le bâtiment sera implanté sur l'actuel skate park entre les 2 stades.

Ces nouveaux équipements permettront d'obtenir l'homologation en niveau régional pour le football et l'athlétisme.

Le projet comprend :

- 2 vestiaires sportifs de 35 m<sup>2</sup> avec douches
- 2 vestiaires sportifs de 30 m<sup>2</sup> avec douches
- 2 vestiaires arbitres
- 1 infirmerie
- 1 bureau délégué

- 1 club house mutualisable de 100 m<sup>2</sup>
- 1 buvette
- Des sanitaires publiques
- 1 local de rangement

### Répartition pluriannuelle

DEPENSES		RECETTES	
<b>ANNEE 2015</b>			
Maîtrise d'œuvre	77 137,82 €	Participation de la ville	90 662,94 €
Dépenses préliminaires	13 525,12 €		
<b>S/TOTAL TTC 2015</b>	<b>90 662,94 €</b>	<b>S/TOTAL TTC 2015</b>	<b>90 662,94 €</b>
<b>ANNEE 2016</b>			
solde dépenses préliminaires	5 464,88 €		
Contrôle technique	15 900,00 €	Subvention FFF	122 000,00 €
SPS	5 200,00 €		
Branchements	15 000,00 €		
Travaux	964 222,70 €	Participation de la ville	944 787,06 €
Assurance dommages-ouvrage	9 642,23 €		
Mobilier	5 000,00 €		
Aléas, révisions de prix	46 357,25 €		
<b>S/TOTAL TTC 2016</b>	<b>1 066 787,06 €</b>	<b>S/TOTAL TTC 2016</b>	<b>1 066 787,06 €</b>
<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>1 157 450,00 €</b>	<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>1 157 450,00 €</b>

### **3. DL20151125M03 - Finances locales - Subvention exceptionnelle pour la fête du commerce en Touraine**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (Monsieur Sylvain DEBEURE, Vice-Président de La FDUC ayant quitté la salle), décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 euros à la Fédération Départementale des Unions Commerciales (domiciliation 4 bis rue Jules Favres BP 41028 37010 Tours cédex 1) pour l'organisation de la fête du commerce en Touraine

### **4. DL20151125M04 - Finances locales - Décision budgétaire modificative n°4 sur le budget général 2015**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 7 voix contre (groupes Réuni(e)s Pour Fondettes et Agir Pour Fondettes) adopte la décision modificative n° 4 sur le budget principal 2015. Cette décision modificative s'élève à un montant global de 4 425 € en fonctionnement et - 575 € en investissement soit une augmentation générale du budget de 3 850 €. Le montant du budget principal 2015 s'élève désormais à 12 460 677.84 € en section de fonctionnement et à 9 204 009.87 € en section d'investissement, le montant total du budget 2015 s'élève à 21 664 687,71 €.

### **5. DL20151125M05 - Commande publique - Accord-cadre pour la fourniture d'électricité dans les bâtiments communautaires et communaux dans le cadre d'un groupement d'achat - autorisation de signature de l'accord-cadre et des marchés subséquents**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre relatif à la fourniture d'électricité et les marchés subséquents à venir avec les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres du groupement de commandes entre Tour(s)plus et plusieurs de ses communes membres :

<b>Entreprises attributaires (4 lots) - sans montant minimum ni maximum (article 76 du CMP)</b>
EDF, 71, avenue Edouard Michelin TOURS
ENGIE-EDF SUEZ Energie France, 2 place S. de Champlain PARIS
SELIA, 336 avenue de Paris NIORT

Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'article 60612 du budget principal de l'exercice en cours et suivants.

## **6. DL20151125M06 - Commandes publiques - Accord-cadre pour la fourniture de gaz dans les bâtiments communautaires et communaux dans le cadre d'un groupement d'achat - autorisation de signature de l'accord-cadre et des marchés subséquents**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'accord-cadre relatif à la fourniture de gaz et les marchés subséquents à venir avec les entreprises suivantes :

<b>Entreprises attributaires</b> sans montant minimum ni montant maximum (article 76 du CMP)
TOTAL ENERGIE GAZ - Immeuble Nova - 71 bd National CS20004 - 92257 La Garenne Colombe Cedex
ENI GAS ET POWER FRANCE - 24 rue Jacques IBERT - CS50001 - 92533 Levallois Perret Cedex
GDF SUEZ - ZAC de la Bretèque 94 rue Louis Blériot - 76230 Bois Guillaume
EDF Optimal Solutions - 2 rue Eugène Gouin BP 608 Cedex 3 - 37206 Tours
SAVE ENERGIES - 16 rue Gaillon - 75002 PARIS

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget général de l'exercice en cours et suivants (article 60613).

## **7. DL20151125M07 - Urbanisme - Avis sur la demande d'enregistrement pour régularisation d'installation présentée par la société POSTFORMING de Fondettes**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par la société POSTFORMING en vue de régulariser sa situation sur la commune de Fondettes (conformément au Code de l'environnement). Cet avis positif est émis sous réserve que l'entreprise fasse usage du point d'eau incendie n°129, situé rue de la Limougère, présentant un débit conforme, et non de la mare communale. La société POSTFORMING, sise 9 rue Christophe Plantin à Fondettes, est une société d'agencement, de menuiserie, de métallerie et de façonnage CORIAN, qui utilise des machines pour le travail du bois d'une puissance supérieure à 250 KW.

## **8. DL20151125M08 - Domaine et patrimoine - Conventionnement avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement pour l'accompagnement de la Ville dans les projets d'aménagement urbain**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions de mission d'accompagnement de la Ville dans les projets d'aménagement urbain à conclure avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Touraine intervenant à titre gracieux ainsi que tout document se rapportant à la délibération. Les conventions sont signées pour une durée d'un an. Tous les documents produits dans le cadre des missions seront considérés comme propriété de la commune.

## 9. DL20151125M09- Urbanisme - Déclaration préalable de travaux pour la remise en peinture du local sanitaire situés rue de L'Aubrière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à déposer la déclaration préalable pour les travaux de peinture du local sanitaire et du local technique adossé au bâtiment communal, sis rue de L'Aubrière. Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, est autorisé à signer tout document en application de la délibération. Les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget principal de l'exercice en cours.

## 10. DL20151125M10 - Libertés publiques et pouvoirs de police - Protocole de participation citoyenne avec des quartiers de Fondettes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le protocole de participation citoyenne à conclure entre le Préfet d'Indre-et-Loire, le Colonel commandant le groupement de gendarmerie départemental et le Maire de Fondettes concernant les quartiers :

- - "Bel air"
- - "Les Bordes"
- - " Les Grilles".

Ces quartiers seront été intégrés dans le protocole de participation citoyenne unique comprenant les quartiers de Fondettes volontaires. Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, est autorisé à signer tout document en application de la présente délibération. Les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget principal de l'exercice en cours.

## 11. DL20151125M11 - Fonction publique - Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs du personnel communal. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours (chapitre 64).

### EFFECTIFS DES AGENTS TITULAIRES

#### **Filière TECHNIQUE :**

#### **1 - Transformation de deux postes à temps complet d'adjoint technique 2ème classe :**

➤ Nomination de deux agents qui vont assurer les missions d'un agent partant à la retraite

#### Adjoint technique 2ème classe de 7 h 30 à 25 h 30

Ancien effectif à 7 h 30 : 4

Nouvel effectif : 3

Ancien effectif à 25 h 30 : 0

Nouvel effectif : 1

#### Adjoint technique 2ème classe de 15 h 00 à 22 h 00

Ancien effectif à 15 h 00 : 1

Nouvel effectif : 0

Ancien effectif à 22 h 00 : 0

Nouvel effectif : 1

#### **2 - Transformation d'un poste à temps complet d'Adjoint technique principal 2ème classe en Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe**

➤ Nomination d'un agent dans le cadre d'une intégration directe suite à sa réussite à un concours d'auxiliaire de puériculture

#### Adjoint technique principal 2ème classe

Ancien effectif : 14

Nouvel effectif : 13

#### Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe

Ancien effectif : 3

Nouvel effectif : 4

## **12. DL20151125M12 - Fonction publique - Création de deux postes d'agents recenseurs pour les opération du recensement 2016**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs 2015 pour créer deux postes d'agents recenseurs afin d'assurer les opérations du recensement 2016 durant la période du 21 janvier au 27 février 2016. Un coordonnateur d'enquête sera désigné en interne et bénéficiera d'une décharge partielle de fonctions. Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, est autorisé à signer tout document en application de la délibération. Les crédits nécessaires seront inscrits sur le budget principal 2016.

### **EFFECTIFS DES AGENTS NON TITULAIRES**

➤ **Création de 2 postes d'agents recenseurs** en qualité de vacataires

**Les agents recenseurs seront rémunérés à raison de :**

- 0,52 € (brut) par feuille de logement remplie
- 0,99 € (brut) par bulletin individuel rempli
- 0,52 € (brut) par bulletin étudiant
- 0,52 € (brut) par feuille immeuble collectif
- 4,99 € (brut) par bordereau de district

(Les feuilles pourront se présenter sous format papier ou être dématérialisées)

La collectivité versera un forfait de 175 € pour les frais de déplacement.

Les agents recenseurs recevront également 30 € (brut) pour une session de formation.

## **13. DL20151125M13 - Institutions et vie politique - Avis sur l'adhésion de la communauté de communes Gâtine et Choisses au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire et modification des statuts du SIEIL**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de donner un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de communes Gâtine et Choisses au syndicat mixte "SIEIL" et adopte la modification des statuts du SIEIL concernant la liste des communes ou groupements de communes composant le syndicat, annexée aux statuts.

## **14. DL20151125M14 - Institutions et vie politique - Avis sur le Schéma départemental de coopération intercommunale**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de donner un avis favorable au projet de Schéma départemental de coopération intercommunale arrêté par Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire et présenté à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

Extrait

### **LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

- Au Sud, création de deux intercommunalités fortes adossées au Pays de la Touraine du Sud pour l'une et au Chinonais pour l'autre, constituant deux pôles d'équilibre.
- Stabilité du périmètre actuel de la Communauté d'Agglomération de Tours en cohérence avec le maintien du périmètre du SCOT d'Agglomération (CA Tour(s) Plus, CCV, CCET et CCVI)
- Première couronne : fusion des territoires du Vouvrillon et de l'Est Tourangeau et maintien du Val de l'Indre en cohérence avec le périmètre de l'aire urbaine, préfiguration de l'avenir de l'agglomération par fusion des territoires du SCOT d'agglomération.
- Deuxième couronne au Nord et à l'Ouest, des fusions de territoires, et à l'Est, maintien des périmètres, assortis du développement de partenariats au sein des Pays





## Proposition de schéma

Commune de

37230

Document de  
Territoires



## • Questions diverses

A la demande de Madame TROUBAT, Monsieur le Maire accepte que les comptes-rendus de Tour(s)plus soient transmis à l'ensemble des élus.

Madame RENIER fait part qu'un communiqué de Monsieur GARRIDO sera publié concernant le travail effectué durant son mandat au sujet de la piscine. Monsieur le Maire rappelle l'historique du dossier.

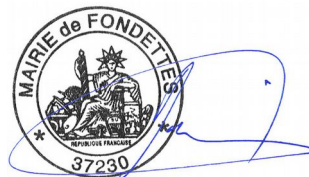
Monsieur le Maire donne des informations relatives à l'arrivée à Fondettes de 21 migrants accueillis au Château de Taillé appartenant à la ville de Saint-Denis. La situation est gérée par Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire et l'encadrement a été confié à une association reconnue d'utilité publique. Le départ de ces personnes qui souhaitent rejoindre l'Angleterre est prévu avant février 2016.

Monsieur AGEORGES prononce une déclaration qui rend hommage aux victimes et aux familles des attentats de Paris. Il souhaite exprimer soutien et reconnaissance aux nombreuses forces mobilisées, forces de l'ordre, forces civiles et militaires, services de secours et d'urgence, services médicaux et de soins. Il termine son propos par ces mots : A l'heure où la France est engagée sur de multiples fronts dans une action déterminée, plus que jamais, nous déclarons avec force : Vive la République et Vive la France."

Suite à l'intervention de Monsieur LACROIX concernant les dépôts sauvages de débris sur les bords de Loire, Monsieur le Maire souligne qu'il interviendra auprès des services de l'Etat qui ont la charge de l'entretien des bords de Loire.

Affiché le 1er décembre 2015

**Le Maire de Fondettes,**



**Cédric de OLIVEIRA**